

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2019.

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à seize heures, le Conseil municipal de la Commune de l'Île aux Moines, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe LE BÉRIGOT.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 12

Date de convocation du conseil municipal : le 11 décembre 2019

Présents : Philippe LE BÉRIGOT, Joël BOUF, Marie-Paule BELLEGO, Hubert O'NEILL, Martine MARION, Danielle FENEUX, Gildas POULOUIN, Régis TALHOUARNE, Michèle LE TEXIER, Catherine LE ROUX.

Absents excusés : Christine DUFOURMANTELLE, Laure PEDEZERT, Christophe TATTEVIN

Laure PEDEZERT-RENAUX a donné pouvoir à Marie-Paule BELLEGO

Christine DUFOURMANTELLE a donné pouvoir à Danielle FENEUX

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LE ROUX est élue secrétaire de séance.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 9 décembre 2019.

EXTENSION DU CIMETIÈRE : ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS

Monsieur Le Maire rappelle que la commune a procédé à une consultation pour les travaux VRD et les aménagements paysagers de l'extension du cimetière qui a été lancée sous forme de procédure adaptée le 20 novembre 2019 ;

L'avis public d'appel à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales « Ouest France » le 20 novembre 2019 et mis en ligne sur le site de Mégalis Bretagne ;

A l'issue de la consultation, 4 plis ont été reçus dans le délai prescrit soit pour le 11 décembre 2019 à 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu en Mairie de l'Île aux Moines le 11 décembre 2019 à 12h30 ;

L'attribution a eu lieu en Mairie le 16 décembre 2019 à 10h00 suite à l'analyse des offres faite par Monsieur Franck LE GAVRE maître d'œuvre en charge de l'opération ;

Les entreprises qui ont été retenues sont les suivantes :

Lots	Entreprises	Total en € HT
Lot n°1: Terrassements-Voirie-Revêtements de sols-Réseaux divers	SAS EUROVIA BRETAGNE	245 842.50 €
Lot n°2: Aménagements paysagers-Mobilier-Maçonnerie	ID VERDE	113 000.00 €
TOTAL		358 842.50 €

VU l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics ;

VU le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°19-02-02 du 25 février 2019 approuvant le plan de financement et autorisant Monsieur le Maire à lancer la procédure de marchés ;

Après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité ; le Conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises ayant présenté les offres les mieux-disantes pour un montant global de 358 842.50 € HT (soit 430 611.00 € TTC) ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les éventuels avenants et tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

La séance est levée à 16h35.

Le 19 décembre 2019 ;

Le Maire, Philippe LE BÉRIGOT